

FICHE 15

REFERENT-E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

CONTENU DE LA FORMATION	PUBLIC VISE	DUREE DE LA FORMATION	COUT DE LA FORMATION	MODALITES DE RESERVATION	CERTIFICATION QUALIOPI
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes - Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement sexuel - Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir réagir <p><u>4 modules de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - définir le harcèlement - le cadre juridique - en pratique dans l'entreprise - rôle et posture <p><u>Moyens pédagogiques et d'encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude de cas concrets - mise en situation avec exercices pratiques - quiz - apport théorique 	<p>Toute personne en charge de la mission : Manager, Chargé-e de ressources humaines, représentant du Personnel</p>	<p>7 heures soit 1 jour ou 2 demi-journées</p> <p>ou</p> <p>en inter-entreprise sur les sessions programmées</p>	<p>sur devis</p>	<p>SH Formation & Conseil - Sophie NONNENMACHER www.shformation.fr</p> <p>16 rues des Gabies 87920 Condat sur Vienne</p> <p>Tél : 06.62.10.20.29</p> <p>Mail : contact@shformation.fr</p> <p>www.shformation.fr</p>	<p>non</p>

